

Saint Benoît d'Aniane

Benoît d'Aniane meurt en odeur de sainteté le 11 février 821 en son monastère bénédictin d'Inda, près d'Aix-la-Chapelle.

Né en Languedoc, ce Wisigoth, entre comme moine à l'abbaye Saint-Seine en Bourgogne ; après quelques années comme ermite, puis tiré de sa solitude par l'élection à la charge de père abbé de son monastère, il fonde une abbaye sur les bords de l'Aniane (dans les garrigues de l'Hérault).

Sous le règne de Charlemagne puis de Louis le Pieux, chacun suit son propre idéal de vie religieuse sans véritable règle. Ces empereurs successifs œuvrent pour l'unification de leurs territoires. Une réforme monastique est nécessaire. Ardent zéléteur de la Règle de saint Benoît – dont l'influence est encore éparse à ce moment-là – le *second Benoît* « utile en tout, de vie prudente, soucieux du salut des autres, tout entier à son office, avare de paroles, prompt à obéir, affable dans ses remontrances » menant une vie de grande austérité, n'aura de cesse de faire reconnaître la supériorité, l'excellence, de cette bienheureuse Règle, de la propager dans les monastères en précisant les us et coutumes à observer.

Au concile d'Aix-la-Chapelle de 817, sa persuasion convainc, l'assemblée d'abbés et d'évêques, de généraliser l'adoption de la règle authentique de saint Benoît de Nursie, sans pour autant supprimer les autres traditions monastiques, à leur juste place.

« Il mourut septuagénaire, le troisième jour des ides de février, l'an de l'incarnation du Seigneur huit cent vingt et un, indiction quatorze, nombre un, épacte quatorze, la neuvième année du règne du très pieux empereur Louis. Après le troisième jour, nous ouvrîmes son tombeau et nous le mîmes dans un sarcophage en pierre que l'empereur avait fait préparer. En découvrant son visage, nous vîmes alors sur son front, autour des yeux et des lèvres, une rougeur telle qu'il n'en avait point durant sa vie » (lettre des moines du monastère d'Inda à frère Ardon sur la mort de Benoît).

*Afin de conserver en mémoire éternelle les bienfaits de sa vie, le frère Ardon, qui peut en parler mieux que quiconque, en rédigea une vie.*

Sa fête liturgique est le 12 février.



### Quelques us et coutumes glanés parmi tant d'autres ...

Les textes qui nous sont parvenus ne nous disent pas tout de l'observance, ils supposent connus beaucoup d'usages. Cependant, dans la *Vita d'Ardon*, tout le chapitre 52 nous décrit la journée d'un moine, et insiste, à l'intention de ceux auxquels est destiné cet écrit, à savoir les moines d'Aniane, sur certaines pratiques, non mentionnées dans la Sainte Règle, du monastère d'Indem.

Notons quelques détails qui sont très précieux dans leur sobriété : « Dès qu'avait sonné le signal des heures nocturnes, il ordonna d'agiter une clochette dans le dortoir des frères, pour que tous, après quelques prières, se tiennent prêts à leur place... S'étant levés rapidement, ainsi que le veut la Règle, que les frères prennent l'eau bénite, fassent avec humilité et respect la visite de tous les autels, se rendent enfin à leur place et soient prêts, quand sonnera le troisième signal, à se lever et à tendre l'oreille en attendant que le prêtre désigné commence l'office. Et qu'aucun de ceux qui doivent entrer dans l'église ne se tienne à l'écart. » La clochette, les prières privées avant l'office, l'eau bénite, la visite des autels, le prêtre désigné pour l'office, autant de précisions que ne donne pas la Règle.

On dit aussi que les hôtes sont invités à assister aux offices : « on devait ouvrir les portes de l'église pour que puissent entrer les hôtes. »



Benoît insiste aussi sur l'attitude dans la prière et le moyen de rester vigilant durant la psalmodie : « Et il ne faut pas être paresseux, à certains moments déterminés de la psalmodie, pour supplier le Roi éternel, le corps prosterné à terre, puisque, à chaque parole des puissants, on ne craint pas d'incliner la tête, d'autant plus que ces actes-là attirent la grâce divine et suscitent une fervente componction. »

« Pendant l'été, une fois terminé l'office des matines, il voulait qu'on sortît aussitôt de l'église pour ne pas succomber au sommeil, qu'on se **chaussât**, qu'on **se lavât le visage** et qu'on revînt immédiatement à l'église. On devait, suivant l'ordre déjà expliqué, faire avec respect la **visite des autels**, prendre l'eau bénite, se rendre ainsi aux places désignées pour réciter convenablement l'office du jour, avec le psaume CXVIII, comme le veut le rit romain, et il fallait que tous soient prêts pour se rendre au chœur dès le signal de la première heure. On sonnait longtemps la cloche, pour que tous, pendant la sonnerie, puissent arriver et qu'au dernier coup le prêtre commençât l'heure. Une fois Prime terminée, tous se réunissent pour tenir chapitre. » Après quoi on se rend au travail imposé.

### **Dans la fidélité au Mont-Cassin**

Après le concile d'Aix la Chapelle de 817, saint Benoît d'Aniane lui-même devait s'enquérir avec soin des coutumes en vigueur au Mont-Cassin : « Il donna encore par écrit à l'empereur l'explication de ce que la Règle ordonne, mais qu'on n'applique pas pour certaines raisons, et de ce qu'on ajoute utilement pour suppléer ce qu'elle ne mentionne pas. Il n'avait pas d'autre désir, en effet, que d'observer la Règle, et il faisait tous ses efforts pour en acquérir une intelligence complète.

C'est pour cela que, s'il trouvait des gens compétents, qu'ils fussent proches ou éloignés, il les interrogeait et il agissait ainsi surtout envers ceux qui étaient allés au Mont-Cassin parce qu'ils avaient appris ce qu'ils savaient non pas par ouï-dire, mais de visu. À cause de ce désir de comprendre, lorsque quelqu'un lui suggérait quelque considération nouvelle, immédiatement il l'écoutait avec humilité et sans honte, avouant qu'il ne pouvait encore connaître les sens cachés de la Règle. Et lui qui l'avait éludée, je ne dis pas devant tous les ignorants, mais devant les plus savants eux-mêmes, confessait avoir appris des choses nouvelles et inconnues non seulement de la bouche des gens instruits, mais de celle même des plus simples. »



### **L'abbaye de saint Ménéolé à Menat, dans le Puy-de-Dôme**

« Le très glorieux Louis [le Pieux, ou le débonnaire], pour lors roi d'Aquitaine, et maintenant devenu par le secours de la grâce divine empereur Auguste de toute l'Église d'Europe, affectionnait beaucoup Benoît pour sa vie pleine de sainteté et écoutait volontiers ses conseils. Aussi le mit-il à la tête de tous les monastères de son royaume pour qu'il montrât à tous les règles du salut. Il y avait en effet certains monastères qui observaient les institutions canoniques, mais ignoraient les préceptes de la Règle. Benoît, obéissant aux ordres du roi, fit le tour de tous les monastères, non seulement une fois ou deux, mais plusieurs fois, leur montrant les enseignements de la règle en la leur expliquant, un chapitre après l'autre,

confirmant ce qu'ils savaient déjà, élucidant ce qu'ils ignoraient. Et il fit si bien, qu'avec l'aide de Dieu, presque tous les monastères d'Aquitaine se soumirent à la forme régulière. »

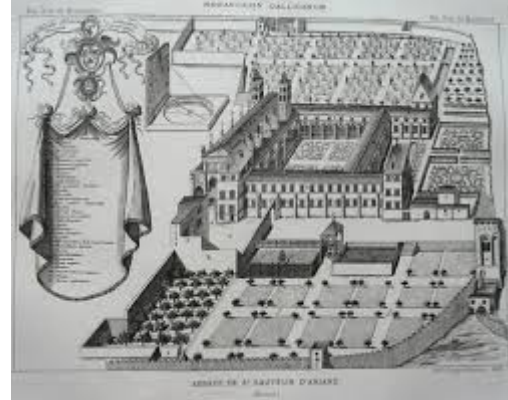
Le Languedoc, l'Auvergne, la Bourgogne vont l'adopter, et c'est plus d'une vingtaine d'établissements qui sont fondés ou restaurés directement par des moines venus d'Aniane. C'est dans ce contexte que le roi Louis le Pieux « donna un monastère situé dans le pays des Arvernes, que saint Ménéle, sorti de race royale, avait fondé et où repose son corps (à Ménat, dans le Puy-de-Dôme). Benoît s'y rendit plusieurs fois, y envoya douze moines et leur donna pour supérieur un homme d'une grande vertu, nommé Andoarius, qui s'était joint à lui dès le commencement de sa vie religieuse. C'était un homme éprouvé et rompu à tous les travaux. Et grâce à la conduite de ces moines et à leur saint zèle, soixante-dix religieux, plus peut-être, se joignirent à eux pour observer la vie monacale de leur mieux. »



### **Épître de saint Benoît d'Aniane, la veille de son trépas**

Envoyée du monastère d'Inda à George, abbé d'Aniane,  
le 10 février 821

Dans la très grande béatitude et félicité du Seigneur Christ, à George, abbé du monastère d'Aniane, et à tous nos fils et frères vivant avec fidélité et vigilance sous la règle de notre Père saint Benoît, le dernier de tous les abbés, Benoît, déjà à toute extrémité, envoie le salut. Par-dessus tout ce qui peut enflammer mon âme, et avant tous les désirs que je puis avoir, ce qui me tient le plus à cœur c'est le souci que j'ai de votre avancement dans la pratique de la vie régulière. Au reste, je n'ignore pas quels sont à cet égard les nobles efforts que vous faites, comment vous restez fidèlement attachés notre souvenir et que vous n'avez nullement besoin qu'on vous exhorte. Cependant, arrivé au terme de ma vie, ignorant s'il me sera jamais plus permis de vous voir, j'ai voulu me donner cette consolation de m'entretenir quelques instants avec vous tant par lettre que par les paroles que vous transmettront de fidèles messagers.



Vous savez vous-mêmes comment, autant qu'il fut en mon pouvoir, chaque fois que je l'ai pu, j'ai été soucieux de vous donner le bon exemple par mes actions et mes paroles. Maintenant donc, mes fils, je vous prie et je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur, de demeurer toujours unis par les liens de la charité. Qu'aucun de ceux que j'ai amenés ici avec moi, ou que j'ai envoyés ailleurs pour servir de modèles ou pour une autre raison, ne soit regardé par vous comme étranger. Que si quelqu'un d'entre eux voulait à nouveau revenir vers vous et demeurer auprès de vous selon la règle, pieusement et avec bienveillance, recevez-le comme il convient. Grâce à Dieu, en effet, les ressources matérielles ne vous feront point défaut.

A tous en général, mais plus particulièrement à ceux qui nous sont liés d'amitié, portez toujours une affection très prévenante, et comme il vous sera possible, aux autres monastères plus pauvres donnez sur votre superflu ce qui leur est nécessaire. A l'abbé Modaire, du monastère de Saint-Thibery, accordez notamment tous les secours dont il aura besoin ; en un mot, pour ceci comme pour tout le reste, faites après ma mort de la même manière et plus même que pendant ma vie.

Ayant pu jusqu'ici, par la grâce de Dieu, amener à correction certains monastères déjà viciés, faites tout ce qui dépendra de vous pour qu'aucun d'eux (ce que je vous prie de ne pas permettre, ô Dieu miséricordieux) dans la voie funeste... ne puisse jamais s'engager.

Aux religieux du monastère d'Inda, soyez toujours unis comme à des frères. Elisacar surtout qui par-dessus tous ici-bas fut toujours notre plus fidèle ami parmi les chanoines, vous sera toujours cher ainsi que ses frères, ayez dans le besoin toujours recours à lui.

Si je vous tiens maintenant un pareil langage, c'est que j'ignore si je vous reverrai en ce monde, car déjà au septième jour des ides de février je fus atteint d'une très grave maladie que le Christ dans sa miséricorde m'a envoyée... et je n'attends plus maintenant que le jour prochain qui sera mon dernier et celui de mon rappel à Dieu.

*L'abbé Benoît ordonna, tandis qu'il vivait, le quatrième jour des ides de février, d'écrire ce qui précède et il mourut le treizième jour des ides du même mois.*

